

Annexe Réunion arbitres et délégués : dimanche 07 octobre 2018 à l'INSEP

- Règle des 2m : **ne siffler 2m que si le joueur qui est dans les 2m** (ou en avant de la ligne du ballon dans les 2m) **participe au jeu ou gêne la défense.**
- Exclusion dans les 5m : L'arbitre montre le numéro du joueur exclu au joueur, aux équipes, à la table (comme pour toute exclusion) et **le jeu ne redémarre qu'après la signalisation de l'arbitre de reprendre le jeu.**

Nous en restons donc aux SEULES instructions FINA écrites à ce jour.

- Faute de Pénalty : Rappel du règlement : n'importe quelle faute dans les 5 m **empêchant l'inscription d'un but probable.** Ainsi, la notion de siffler uniquement un penalty pour un attaquant face au but entre les poteaux est trop restrictive. Par exemple, un attaquant qui serait face au but, décalé de l'axe des poteaux, et qui serait susceptible dans cette position d'inscrire un but probable, doit bénéficier de l'attribution d'un pénalty suite à la faute grave du défenseur (et donc pas d'une exclusion).
- Sortie de l'eau pendant le jeu sur les côtés du bassin : **la décision reste l'EDA conformément à l'article WP21.13. (inconduite)** Si des évolutions FINA/LFN modifient ce point tel que le préconise la WWR, une note sera envoyée aux arbitres et délégués.
- **Le carton jaune équipe (CJE) n'est à utiliser que pour le cas de simulations répétées des joueurs d'une même équipe.** Il vaut pour toute l'équipe. Une nouvelle simulation d'un joueur de la même équipe entraînera une EDA et un carton rouge. Il est rappelé que le CJE est totalement indépendant du carton jaune pour l'entraîneur.
- Le carton rouge pour l'entraîneur est sanctionné **conformément à l'article 3.4.6 du règlement sportif** qui doit être mentionné dans le rapport de sanction.
- Suite à la demande d'un mort par une équipe après un but, **le temps mort est accordé immédiatement et l'engagement s'effectue conformément à la reprise du jeu après un temps mort.**
- Si une équipe se présente sans entraîneur, **les temps morts seront demandés par le capitaine.** A défaut de capitaine (exclu du match), un joueur de l'équipe pourra demander un temps mort.
- Application stricte des moyens règlementaires (avertissement, CJ et CR) pour obtenir un comportement adapté des entraîneurs, joueurs et officiels du banc, dirigeants et spectateurs.

Mail : arbitres.waterpolo@ffnatation.fr